

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **5 (1917)**

Heft 56

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dans le même ordre d'idées, je parlerai de la « froebélienne » ; nommée aussi d'un terme bien impropre (traduction littérale de l'allemand) jardinière d'enfants, institutrice de la prééducation, qui s'occupe dans les garderies ou écoles de l'enfant de trois à six ans, qui développe son intelligence par des jeux, des chants, des images, des travaux manuels, avant qu'on lui apprenne à lire. Un grand nombre de jeunes filles, munie seulement du brevet simple et cherchant des places d'institutrices, qui (avec leur mince bagage) seront toujours assez misérables, ignorent qu'elles pourraient être placées tout de suite, et bien payées, après avoir suivi des cours froebéliens. En ce moment où on multiplie les crèches et les garderies, on cherche à tout instant ce personnel et on ne le trouve pas. L'école Sévigné, qui a un cours normal de froebéliennes où les études durent deux ans, sait bien qu'on lui enlève souvent ses élèves après la première année, et qu'elle ne peut suffire aux demandes. Il faudrait que d'autres cours se forment, car il y a de nombreuses places à prendre.

Pour les autres professions de l'enseignement, elles ne sont pas à coup sûr, nouvelles pour les femmes, mais il y a lieu d'espérer que leur situation s'y élargira. Si, comme il faut le désirer, plus d'hommes s'occupent de commerce, d'industrie, de colonisation, la petite situation, si modeste, de l'instituteur primaire, appartiendra peut-être plus souvent aux femmes. Mais sur ce point, il est inutile d'encourager les postulantes, elles sont bien assez nombreuses. Il faudrait seulement que toutes ces jeunes filles, s'inspirant de l'exemple de quelques institutrices éminentes, sachent faire de l'école un foyer d'enseignement ménager et technique élémentaire, d'hygiène, de propreté. Souhaitons à ce point de vue voir se généraliser l'institution de la nurse d'école : infirmière permanente examinant chaque jour l'enfant, le menant quand il le faut au médecin ou au dispensaire, allant dans la famille fournir l'indication des soins à donner. La nurse d'école, installée depuis longtemps en pays anglo-saxon, tend à s'introduire chez nous pour le grand bien de l'enfant. Pour le bien aussi de la femme qui adoptera cette profession, et la profession d'infirmière sous toutes ses formes. Ces formes se sont variées et développées infiniment depuis la guerre. Il est inutile de citer ici les très nombreuses écoles qui donnent le diplôme, mais il y a place dans cette profession pour beaucoup de femmes, et elles peuvent dès maintenant s'y faire une existence modeste, mais assurée. Il faut souhaiter que les infirmières soient de plus en plus payées et honorées, et pas trop concurrencées par les bénévoles. Celles-ci, sans y songer, au début de la guerre, avaient réduit les professionnelles au chômage et à la misère. Il y a là une grosse erreur que ne commettent pas, par exemple, les Anglaises, plus pratiques. Même les femmes du monde qui, en ce moment, travaillent aux munitions, se font payer comme les ouvrières. Elles peuvent remettre ensuite leurs salaires à des œuvres, mais au moins elles n'ont pas concurrencé les professionnelles.

Pour en revenir à l'école, je ne borne pas, bien entendu, mes ambitions pour les femmes à l'enseignement primaire. J'espère que le secondaire et même le supérieur leur sera de plus en plus ouvert. Dans les petites classes des lycées de garçons elles enseignent maintenant une année de plus : c'est l'élargissement par le bas, mais je voudrais aussi que leur situation s'élargisse par le haut.

L'accession des femmes au baccalauréat, de plus en plus fréquente, a mis sur le tapis la question de l'identité des programmes, des examens et concours, des grades et des titres chez les filles et les garçons. Une commission est réunie, pour obvier aux inconvénients de la situation actuelle qui fait que les jeunes

filles élevées au lycée désertent l'examen de fin d'études qui est la sanction prévue pour leurs travaux, sortent de la voie qui leur a été tracée, et vont, avec une préparation de fortune, tenter le baccalauréat destiné aux garçons. Le mouvement a été si irrésistible qu'on ne cherche plus maintenant à s'y opposer ; on sent que, si les filles agissent ainsi, c'est que l'examen qualifié de *désintéressé* qui termine leurs études ne leur permet pas de gagner leur vie. On vise à les préparer officiellement au baccalauréat, qu'on préparait déjà officieusement. Le moindre pas fait en ce sens, si hésitant qu'il soit, achemine vers l'identité d'instruction réalisée dans presque tous les pays d'Europe et vers la constitution d'un corps de professeurs mixtes... réalisé aussi dans beaucoup de pays. Les hommes enseignent bien dans les lycées de filles ; pourquoi la réciproque de serait-elle pas admise ? Cela rendrait possible, avec l'identité de préparation, l'identité de traitement à titre égal, qui est vraiment réclamée impérieusement par la justice.

Avant de quitter ce sujet, je parlerai d'un ordre nouveau de professorat, qui sera sans doute facilement admis par les personnes les moins féministes. Je veux parler des professorats pour l'enseignement ménager et agricole. De la petite enquête que j'ai faite au Ministère de l'Agriculture, il résulte qu'un effort sérieux est fait ; que les écoles ambulantes qui ont donné de si excellents résultats vont être augmentées en nombre et en importance ; que l'enseignement de l'école de Grignon, mise pendant l'été à la disposition des femmes et devenant une école normale d'enseignement féminin agricole, réussit parfaitement. J'ai eu connaissance aussi de quelques tentatives privées très intéressantes, et il y a lieu d'espérer qu'après la guerre, devant la nécessité impérieuse de repeupler les campagnes, de travailler des terres (hélas, négligées !) un grand effort sera fait en ce sens. Mais il ne faut pas, pour garder à l'agriculture les femmes ou les hommes, les empêcher de s'élever ; il faut élever le niveau de l'agriculture, qui a tant besoin chez nous de devenir plus rationnelle, plus scientifique, de s'appuyer sur la mécanique et la chimie agricole. Il faut des paysans et des paysannes instruits, il faut que ce mot de « paysan » qu'on emploie quelquefois chez nous avec dédain, devienne comme au Danemark, par exemple, un titre honoré.

Tel est bien, certainement, le but que poursuit le Ministère de l'Agriculture dans ses fondations présentes et futures... et cependant, à mon avis, il y manque quelque chose. On veut apprendre aux filles d'agriculteurs à gérer leur bien ; on veut former des servantes de ferme, on fait, aux écoles de Cœtlogon et de Kenliver, des laitières et des fromagères. Les écoles ambulantes donnent en trois mois d'excellentes notions d'économie domestique et agricole. Tout cela est parfait, on fera, j'espère, de bons soldats pour l'agriculture, mais les officiers ? Personne ne semble avoir songé à former, comme on le fait en Angleterre et en Suède, au Danemark, en Suisse, des femmes chefs ou sous-chefs d'exploitations agricoles, chefs jardiniers, jardiniers paysagistes, horticulteurs, et encore moins, comme on le fait en Russie, dans des conditions admirables, des femmes ingénieurs-agronomes.

Louise CRUPPI.

De-ci, De-là...

Nous avons reçu, malheureusement trop tard pour l'insérer dans notre dernier numéro, le texte et l'exposé de motifs de la pétition au Conseil fédéral contre le gaspillage des denrées alimentaires. Quand paraîtront ces lignes, les feuilles de pétition devront être rentrées au Secrétariat antialcoolique : aussi ne pouvons-nous rien faire d'autre, à

notre grand regret, que souhaiter à cette excellente initiative le meilleur accueil en haut lieu.

* * *

On nous écrit de Zurich :

« Une nouvelle échelle de traitements des employés et fonctionnaires municipaux doit être prochainement votée à Zurich. A ce sujet, on peut lire dans une pétition spéciale, émanant du Conseil des maîtres de l'Ecole supérieure des jeunes filles et de l'Association des maîtres de l'Ecole professionnelle, ces paroles significatives : « En ce qui concerne les traitements des maîtresses d'école, nous ne pouvons qu'exprimer le regret de ce que le Conseil municipal ait écarté la demande du personnel enseignant (non pas des institutrices seules!) de l'Ecole supérieure, au sujet du principe de l'égalité de traitement des professeurs des deux sexes, demande que motive sérieusement les services égaux à ceux des hommes rendus par les femmes dans l'enseignement. »

« Il est certain que nous n'avions jusqu'à présent rien entendu de pareil, d'aussi simplement et raisonnablement énoncé, du côté masculin, et ceci en plus de la part d'hommes compétents, du même métier, qui ont l'occasion quotidienne de juger les maîtresses d'école d'après leur travail! Aussi, espérons-nous vivement que les électeurs tiendront compte de ces paroles et agiront en conséquence. »

S. G.

L'Association suisse pour le Suffrage féminin à Lausanne

Un des inconvénients du nombre restreint de nos féministes suisses est que ses militantes doivent tenir plus ou moins le rôle de maître Jacques de Molière, non pas à la fois cocher et cuisinier, mais présidente ici, secrétaire là, déléguée ou journaliste ailleurs. La rédactrice du *Mouvement Féministe* a vainement cherché à obvier à ce cumul en frappant à diverses portes pour obtenir un compte-rendu de l'Assemblée générale de l'Association suisse à Lausanne, mais les maladies, les absences, les surcharges de travail, les malentendus se sont mis à la traverse, et elle se voit au dernier moment dans l'obligation de dépouiller la casaque présidentielle pour passer la cotte du reporter. Qu'on veuille bien le lui pardonner pour une fois.

Ceci lui permet d'ailleurs d'exprimer par l'organe de ce journal toute la reconnaissance des suffragistes des divers cantons suisses à celles de Lausanne, et en particulier à leur infatigable présidente, M^{lle} Dutoit. Jamais Assemblée générale suisse ne fut mieux préparée, plus soigneusement organisée, ni plus complètement réussie. Tout avait été combiné pour rendre ces deux journées, au programme si chargé, délicieuses aux participants; rien n'avait été oublié de ces petits détails qui sont la marque de la parfaite maîtresse de maison. Accueil chaleureux dès les perrons de la gare, service des petites éclaireuses, choix excellent de salles, convocation de la presse, invitations aux autorités, discours officiels de bienvenue, conversations particulières empreintes de cordialité, ...c'est sur une impression exquise que sont restées toutes les déléguées. Et il serait difficile de dire qui fut le mieux réussi, du banquet, fleuri d'oignons rouges et blancs, dans la grande salle aux baies largement ouvertes sur le merveilleux panorama du lac, où MM. de Cérenville, président du Grand-Conseil, et Spiro, président du Conseil communal, nous assurèrent de leur sympathie pour notre cause, sympathie actuelle de la part du premier... future de la part du second!; de la soirée, dite « familière » au local de l'Union des Femmes, où l'on se pressait autour d'un thé qui démentait toutes les prévisions pessimistes sur notre ravitaillement émises un instant auparavant par M. Pronier, au cours de sa conférence, et autour de gentilles Vaudaises en costume authentique, chantant des chants patriotiques, et vantant le « droit de vote » dans une saynète pleine de saveur locale; ou encore de la course en bateau à Vevey, par

un merveilleux dimanche de mai, de la halte sur la terrasse ombragée de St-Martin et du thé dans la jolie salle près de la vieille église, où résonnèrent en clôture les accents du *Cantique suisse*, tandis que, par delà les pommiers fleuris et l'horizon bleu du lac, la Dent du Midi profilait ses cimes hardies sur un ciel de fête...

Mais que nos lecteurs ne s'imaginent pas que ces deux journées du 12 et du 13 mai se passèrent uniquement en agapes, en discours et en chants. Nous avons travaillé, et travaillé sérieusement, et ce sont ces travaux qui ont constitué l'ossature essentielle de nos séances. Des questions de première importance pour notre Association nationale étaient en effet inscrites à l'ordre du jour; des décisions capitales ont été prises à la suite de ces discussions, chaudes parfois, mais toujours courtoises et correctes, qui sont pour nous une cause légitime de fierté, et pour nos détracteurs une cause toujours neuve de stupéfaction. Pourquoi, cependant, des femmes ne discuteraient-elles pas aussi clairement et logiquement que des hommes, du moment que l'on abandonne le vieux préjugé de notre infériorité sentimentale? Ce n'est plus qu'affaire d'éducation, et nous, les suffragistes, sommes tout spécialement rompues à cet exercice de par le genre de nos travaux.

Pour la première fois, cette année, la question du suffrage des femmes s'est posée dans les Grands Conseils de trois cantons suisses, ainsi que le savent nos lecteurs, et ceci a valu au public lausannois comme à nos déléguées trois rapports spéciaux, documentés, spirituels et pleins de saveur, des sections de Bâle, de Berne et de Neuchâtel, complétant ainsi le rapport présidentiel sur l'activité du Comité, des sections et sur le mouvement suffragiste en général. Mais sur ce point-là, naturellement, aucune discussion. Echange de vues, en revanche, dès la présentation, remarquablement motivée par M^{lle} Duchêne, du vœu proposé par M^{lle} Woker et émanant de la Fédération féministe universitaire française sur l'égalité des salaires. Ce vœu, qui a déjà rencontré un accueil très chaud en France, en Italie, en Angleterre, dans les pays scandinaves comme en Amérique, ne pouvait manquer d'être unanimement soutenu, en tant que question de principe, par notre Association. Sa réalisation posait toutefois un autre problème: comment des Sociétés déjà chargées par leur tâche suffragiste pourraient-elles travailler encore pour l'égalité des salaires? Tel fut le sens des réserves qu'exposèrent quelques déléguées. Mais l'élan de l'Assemblée fut plus fort, et la décision fut prise de réaliser dans le domaine national et international, par des enquêtes et par des mouvements d'opinion, la formule: *A travail égal, salaire égal*.

La motion Spahr a soulevé une discussion beaucoup plus longue et beaucoup plus vive. M. Spahr est un juriste bernois, très sympathique à nos revendications, qui, avec une belle ardeur juvénile, ne s'est rien moins proposé que de lancer une initiative dans toute la Suisse pour reviser la Constitution fédérale de façon à y introduire le vote féminin! Pour être audacieuse, cette idée n'en est pas moins intéressante, puisqu'elle pose le problème de notre politique suffragiste, problème analogue à celui qu'ont eu à résoudre les Américaines: devons-nous travailler dans chaque canton séparément pour arriver lentement à gagner l'un après l'autre chacun des petits Etats, souverains en ce domaine, qui composent notre Confédération? ou au contraire devons-nous hardiment porter tous nos efforts sur le terrain fédéral afin de résoudre la question du suffrage simultanément dans toute la Suisse? Pour être séduisante, cette seconde alternative ne nous paraît pas pour l'heure — et c'est notre avis personnel, celui que nous avons exposé à Lausanne — celle qui correspond le mieux aux réalités dont nous devons tenir compte. Que l'on songe combien faible et peu connue est encore notre